

SPDTS - Signalement et demande d'aide pour la recherche et la facilitation du retour d'une jeune femme malgache migrante – 03/05/12

Presque tous les mois depuis que le Syndicat des Professionnels Diplômés en Travail Social (SPDTS) a assuré la prise en charge des victimes de la migration économique depuis 2009, nous avons constaté différents abus et traite de personnes à l'égard travailleurs malgaches.

Nous avons aussi reçu des signalements des travailleurs malgaches retournés ou des membres de leur famille, qu'une travailleuse malgache qui présente des troubles mentaux ou qui ne sait pas quoi faire après avoir raté son avion est égaré en transit (Le Caire, Johannesburg, Maurice, Doubaï...). Ces cas se sont présentés durant leur voyage de retour sur Madagascar.

D'après les constats des Travailleurs Sociaux, les employeurs libèrent ces travailleuses malgaches, une fois qu'ils ont constaté qu'elles présentent des troubles mentaux, qu'elles sont malades ou qu'elles sont sur le point de mourir (La preuve, depuis 2009, SPDTS a déjà accompagné trois cas ayant décédés, un jour ou deux après leur retour). Aucun accompagnement n'a été fait à l'endroit de ces personnes durant leur voyage et évidemment leurs droits relatifs à l'assurance vie ne sont pas acquis.

Jeudi dernier, SPDTS se trouve en face d'un autre cas similaire. **Mme Soanjara Aimée Louisiane** (26 ans) a quitté le Liban le jeudi 26 Avril 2012 après avoir travaillé dans le pays des cèdres depuis juillet 2009, et en laissant à Madagascar sa petite fille de 5 ans.

D'après les dires d'une compagne de voyage malgache qui se trouve dans l'avion de Liban au Caire, Mme Soanjara Aimée Louisiane a manifesté des tapages dans l'avion et des crises de troubles mentaux.

En arrivant à l'aéroport du Caire, elle a été accompagnée par la Police jusqu'à sa place dans l'avion du Caire à Johannesburg. Juste au moment où les hôtesse vont fermer la porte de l'avion, **cette jeune femme a sauté en laissant un petit sac où se trouve son billet d'avion et depuis, elle est introuvable.**

SPDTS a pu contacter sa famille de Nosy be Hell-ville et a pu faire des démarches au niveau des Ministères des affaires étrangères, de la fonction publique, de la Population et de l'Ambassade d'Egypte.

Les Ministères concernés ont envoyé des mails au Consul honoraire du Liban mais sans nouvelle jusqu'à aujourd'hui. Pour les résultats des démarches au niveau de l'Ambassade de l'Egypte, on nous a expliqué qu'on n'a pas un ambassadeur malgache au Caire mais en Ethiopie.

Demande de collaboration

Pourriez-vous informer vos interlocuteurs dans ce pays de transit 'Egypte' sur la situation de cette jeune femme de manière à faciliter son retour et ses retrouvailles avec les membres de sa famille et sa petite fille qui l'attendent à Madagascar ?

Dans le respect des droits de ces travailleurs malgaches et dans la lutte contre la traite de personnes, SPDTS confirme qu'il est temps que Madagascar s'implique davantage dans sa politique de migration, de lutte contre la traite de personnes, de protection des travailleurs migrants dans les pays de destination et de transit et de prise en charge des victimes et de leur famille.

Notre objectif n'est pas de supprimer la migration économique mais de faire respecter les droits de l'homme.

JEANNODA Norotiana

Directeur de Programme Protection de l'enfant, de la femme et de la Promotion de la famille

Syndicat des Professionnels Diplômés en Travail Social (SPDTS)